

Hier, vers dix heures du matin, un tisserand, malade depuis quelque temps, et qu'un de ses frères conduisait à l'hôpital en le tenant par le bras, s'est affaissé tout à coup dans la rue Blanchemaille et est mort avant qu'on ait pu lui porter secours.

Dans l'avant-dernière nuit, un vol de tuyaux de plomb a été commis sur le quai de Leers, au préjudice de MM. Pennefrères, entrepreneurs. Ces tuyaux pesaient ensemble environ 200 k. Les coupables sont inconnus.

La nommée Amélie C..., servante chez un disticte de Roubaix, vient d'être arrêtée sous prévention de vol de toile et d'étoffes.

La police de Tourcoing a mis en arrestation cette semaine les nommés Pierre D..., et Mélanie S..., de Bondués, prévenus d'abandon d'enfant.

Le service de police municipale de la ville de Tourcoing, vient de s'installer dans le nouvel Hôtel-de-Ville; les juges de Paix ne tarderont pas à y tenir aussi leurs séances.

Un journal du Cateau raconte les faits suivants, qui ont eu pour théâtre une commune de l'arrondissement de Cambrai.

On dit que la justice est saisié, nous en sommes heureux; et bien que nous n'ayons point autorité pour requérir les sévérités de la loi, nous tenons à dire au nom de l'opinion toute l'horreur que nous inspirent ces actes de séquestration qui semblent depuis quelques années devenir d'une fréquence déplorable et inquiétante.

Voici le récit du Cambresis: Il y a quelques années, Pierre-Joseph Danglot, propriétaire à Catillon, épousait la nommée X..., qui avait longtemps servi un prêtre des environs.

La mariée n'avait pas de dot, et l'époux lui apportait 4 mille francs de rente.

Quelque temps après son mariage, Danglot, atteint d'aliénation mentale, fut, par la volonté de son épouse, enfermé à Lommelet. Soit que celle-ci s'ennuyât de payer la pension du pauvre fou, soit pour tout autre motif, elle le fit bientôt revenir, et, en effet, le régime qu'elle allait désormais lui offrir devait lui permettre de réaliser sur son entretien de notables économies.

Elle plaça un lit de fer dans la remise qui servait à loger la voiture, un peu de paille sur le lit, et, sans aucun scrupule, y coucha son mari.

Dernièrement, par une de ces journées de chaleur torride que nous avons eues à supporter, elle fit sortir le pauvre idiot, l'attacha dans sa cour, en plein soleil, et quand le malheureux, qui ne pouvait faire aucun mouvement, lui parut suffisamment grillé et rôti, elle le détacha et le reconduisit dans son infatigable taudis, où la paille sur laquelle il couchait n'était plus qu'un humide fumier.

La rumeur publique a fait entendre aux autorités une plainte indignée. On nous dit qu'une descente de la police a eu lieu chez la dame X..., et vraisemblablement la justice sera appelée à juger ces procédés conjugués.

La Société Impériale des Orphéonistes lillois a donné avant-hier soir dans son jardin, rue de l'Orphéon, un concert avec les concours de la musique du 91^e de ligne, que dirige avec talent M. Ch. Aubert.

Les auditeurs étaient nombreux, dit le *Mémorial*, et l'exécution de chaque morceau a été accueillie par de nombreux et vifs applaudissements partagés par une foule compacte réunie au dehors.

Le président de la Société des Orphéonistes a reçu la lettre suivante:

Monsieur le Président, Nous avons l'honneur de vous adresser au nom de la Sainte-Cécile de Blois, une médaille commémorative du concert que vous présidiez le 30 mai dernier.

Cette médaille a été offerte par M. de la Saussey, recteur de l'Académie de Lyon. Nous avons pensé, monsieur, que cette marque de sympathie donnée par un Biaisois qui occupe un poste élevé dans l'instruction publique, ne pouvait être mieux adressée qu'à une société qui représente à si haut degré le progrès musical et qui réalise si bien l'idéal de la société chorale.

Veuillez, monsieur le président, en nous rappelant au souvenir de tous ces messieurs, et en particulier de M. Boulanger, la leur faire agréer comme un témoignage de notre admiration et comme le symbole de nos sentiments de confraternité.

Blois, 25 juin 1870. Signé: Desse, Bataille, A. Mireau, Jules Peitrier, E. Walbin, J. Perdoux, Lefebvre, E. Séguin, etc.

On donne ce soir au Grand-Théâtre de Lille, le *Testament de César Girodot*, avec M^{me} Picard, dans le rôle qu'elle a créé à l'Odéon:

On écrit de Lens: Lundi, vers six heures du matin, un ouvrier nommé François Thobois, âgé de 72 ans, a été écrasé, par suite de son imprudence, en traversant la voie du chemin de fer des mines de Liévin, dans le carreau de la fosse houillère n° 1, pendant les manœuvres d'un train en formation. Ce pauvre vieillard traversait la voie, poussant une broquette de charbon derrière les wagons refoulés par la locomotive; on allait si lentement qu'il pouvait passer à l'aise, mais son chargement s'éboula et Thobois se trouva retardé par cet incident; puis, malgré les cris d'avertissement qui lui furent prodigués, il ne voulut pas abandonner sabroquette,

et c'est en cherchant à la tirer qu'il est tombé à terre. Avant qu'on ait pu le ramasser, deux wagons avaient passé sur lui et lui avaient coupé les jambes.

Thobois est mort au bout de deux heures.

Voici le prix de la viande de boucherie sur les marchés tenus à Lille, les 29 et 30 juin 1870.

Boeuf vendu sur pied, au marché, 1 fr. 70 le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 39 c. 8 m.

Vache vendue sur pied, au marché, 1 fr. 70 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 39 c.

Veau vendu sur pied, au marché, 2 fr. 05 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 75 c. 7 m.

Mouton vendu sur pied, au marché, 2 fr. 05 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 75 c. 7 m.

Mouton vendu sur pied, au marché, 2 fr. 05 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 77 c. 3 m.

Tribunal correctionnel de Lille. — Camille Dorchie, âgé de 21 ans, domestique de ferme à Roubaix, a vendu un collier de cheval appartenant à son maître et s'est approprié de l'argent que celui-ci lui avait confié pour acheter de l'avoine. — Quatre mois de prison.

Léon Droueligne, expulsé, vingt-et-une fois condamné, a été arrêté porteur de deux sacs de déchets de laine qu'il avait achetés illicitement aux ouvriers d'une fabrique de Tourcoing. Quinze mois de prison.

Frontière. — **TOURNAL.** — Un jeune garçon de 11 ans, fils de M. Bourlet, serrurier, rue Saint-Piat, qui s'amusa à pêcher à la ligne dans l'Escaut, sur le quai de Poissonceaux, avec un de ses camarades y est tombé, hier vers trois heures après-midi. Son compagnon, perdant la tête, se mit à courir chez les parents de l'infortuné au lieu d'appeler immédiatement au secours. Le pauvre petit était déjà depuis quelque temps dans l'eau, lorsque l'alarme fut donnée.

Un ouvrier charbonnier se jeta courageusement dans le fleuve, mais il ne parvint pas à le saisir. Ce n'est qu'avec l'aide d'une barque et de crochets qu'on put le ramener à bord. Il était cramponné, paraît-il, contre le mur, où sa main avait saisi une touffe d'herbes à laquelle il s'était accroché. On le transporta immédiatement chez M. le docteur Smolders, qui, avec M. le docteur Philippart, tenta inutilement de le rappeler à la vie.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX.

Service des Postes. La levée du bureau pour Paris, Lille, Tourcoing et la Belgique qui avait lieu à midi 05, sera faite à partir du 1^{er} juillet à 11 h. 55. La clôture des affranchissements à 11 h. 40.

VILLE DE ROUBAIX. Cours public de chimie. Lundi, 4 juillet, à 8 h. 1/4 du soir.

Du bois jaune ou mûrier de teinturier: sa principale espèce commerciale; son emploi en teinture; action de réactifs sur la décoloration du bois jaune.

Cours public d'histoire naturelle. Mercredi, 6 juillet, à 8 h. 1/4 du soir.

Organe de l'ouïe. **ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.** DÉCÈS.

28 juin. — Roland Adolphe, rue de Tourcoing, 10 mois. — Gevaert Marie, rue des Longues-Haies, 5 mois. — Ranson Emile, rue de Lille, 41 ans, représentant de commerce. — Ruifrok Gertrude, rue du Fort, 2 mois. — Dutrieux Clémence, rue de la Perche, 4 ans.

29 juin. — Ranson Marie, rue de Lannoy, 5 ans. — Coucke Charlotte, rue du Fort, 7 mois. — Paris Léontine, rue de la Chapelle-Carette, 1 mois. — Waucque Victorine, rue de la Redoute, 48 ans, ménagère. — Deltour Adèle, rue du Tilleul, 42 ans, soigneuse. — Van Overveld Flore, au Petit Beaumont, 24 jours. — Hay, présenté sans vie, au Pile.

30 juin. — Agache Félicité, Hospice, 75 ans, journalière. — Pauwels Victorine, 4 mois. — Perque Philippe, rue de la Balance, 7 mois. — Mespouille Irma, au Calvaire, 8 jours.

NAISSANCES. 28 juin. — De Brandt Pierre, rue d'Espagne, Van Dromme Paul, rue de la Fonderie. — Savaris Julie, rue des Longues-Haies. — Maes Clémence, rue de Tourcoing. — Vannasse Edmond, rue de l'Ommelet. — Farvacque Angèle, rue de Lannoy. — Brautain Elisa, rue Latéral.

29 juin. — Delmoete Hector, rue de l'Empereur. — Dont Auguste, rue de la Basse-Masure. — Claus Louise, rue de la Guinguette. — Volchiet Jean, Epeule.

30 juin. — Minne Pierre, Basse-Masure. — Derville Augustine, Fontehoy. — Hennion Clotilde, rue des Longues-Haies. — Morel Auguste, rue de l'Alouette. — Oosterlinck Sidonie, rue de la Barbe-d'Or. — Ferret Blanche, rue du Temple. — Delamal Léocadie, Grande-Rue prolongée.

CONVOI FUNÈBRE. Les amis et connaissances de la famille CATELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Florens CATELLE, propriétaire, ex-maire de Croix, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et services solennels qui auront lieu en l'église de Croix, le lundi 4 juillet à 10 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, près l'église. 301

CONVOI FUNÈBRE. Les amis et connaissances des familles DESROUSSEAU et DELADERIERE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Clémence-Adèle DESROUSSEAU, épouse de M. L. DELADERIERE, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et services solennels qui auront lieu le lundi 4 courant à 9 heures et demie, en l'église Saint-Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 59. 301

FAITS DIVERS

L'Empereur a envoyé 2,500 francs pour soulager les ouvriers qui eurent l'incendie de Beauvais sans travail.

L'Union libérale, de Tours, annonce un incendie considérable dans les bois de Clérey: 100 hectares de bois ont été la proie des flammes. On croit à la malveillance.

On lit dans le *Journal de Vannes*: Un épouvantable sinistre vient de jeter la consternation dans la commune de Moréac. 25 maisons y ont été détruites par un incendie le 21 courant.

Les pertes sont énormes, et ne sont, pour la plupart, couvertes par aucune assurance.

Une dépêche télégraphique de Langon apprend à la *Gironde* que, mardi, le territoire des communes de Cazalis et de Luxey ont été le théâtre d'un immense incendie. Deux mille hectares de landes sont la proie des flammes.

La même dépêche signale d'autres incendies sur plusieurs points des Landes.

Une dépêche annonce qu'un grand incendie éclata avant-hier matin à Oxford. Les pertes sont considérables, et plusieurs personnes ont péri dans les flammes.

Plusieurs magasins sont complètement détruits, entre autres ceux de MM. Chaudry, Collis, Hall et Ridley. On a déjà retiré deux cadavres de dessous les débris d'une des maisons.

USINES À GAZ RÉUNIES

Constituée le 31 juillet 1863, chez M^e LINDET, notaire à Paris.

Administration et siège social à Paris, rue Vivienne, 53

ÉMISSION DE 24,000 OBLIGATIONS hypothécaires

SUBVENTIONS MUNICIPALES DE 9,400,000 fr.

EXPOSÉ. La Société des Usines à Gaz réunies, pour les opérations prennent une extension toujours croissante vient de s'assurer la possession de vingt-deux nouvelles usines à gaz, ce qui porte à trente-quatre le nombre des usines appartenant à la Société.

Garanties

1^o Valeur des usines
Les trente-quatre usines appartenant à la Société représentent une valeur totale de dix millions quatre cent soixante mille francs (10,460,000 fr.).

2^o Fermage des usines
Toutes les usines de la Société sont affermées pour une somme annuelle minimum de neuf cent quatre-vingt-cinq mille francs (985,000 fr.).

Ce produit minimum est assuré à la Société par des contrats de fermage qui ne peuvent, dans aucun cas, donner un résultat inférieur; ces contrats doivent, au contraire, réaliser des bénéfices plus considérables dans quelques années, la vente du gaz allant toujours en augmentant dans chaque usine.

PAYEMENT DES INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

Le service des intérêts et l'amortissement des obligations ne nécessitant qu'une somme annuelle de 569,000 francs, est assuré et garanti par des contrats de fermage établissant pour la Société un revenu fixe de 985,000 fr.

3^o Hypothèques
Des hypothèques spéciales collectives seront consenties, au profit des obligataires, sur les usines de la Société.

4^o Subventions municipales
Accordées à la Société des Usines à Gaz réunies, s'élevant à une somme totale de 9,400,000 francs.

Aux termes des traités faits entre les villes et la Société, lesquels ont été ratifiés par décisions préfectorales, il est accordé des subventions s'élevant ensemble à une somme totale de 9,400,000 francs pour éclairage municipal.

Cette somme est à recevoir intégralement par la Société des Usines à Gaz réunies en un délai de 40 années.

Ces subventions viennent apporter à la Société un surcroît de ressources et servir de garantie supplémentaire pour les engagements contractés vis-à-vis des porteurs d'obligations.

COMITÉ DES OBLIGATAIRES

Les obligataires seront représentés par un comité composé de cinq membres, formé à cet effet et parmi les plus forts souscripteurs d'obligations.

Souscription à 24,000 obligations hypothécaires avec subventions municipales DE 9.400.000 FRANCS

Ces obligations sont émises à 250 francs, remboursables à 300 francs en quarante années.

Elles ont droit à un intérêt annuel de 15 fr. payable au siège social, par semestres échéant le 15 janvier et le 15 juillet.

Soit un placement hypothécaire, intérêts et amortissement compris, de plus de SEPT p. CENT (7 p. 0/0).

La jouissance commencera le 15 juillet 1870.

(en souscrivant... 50 fr.
à la répartition... 50 fr.
le 1^{er} septembre 1870, à la remise du titre libéré 150

Tout souscripteur qui voudra se libérer par anticipation aura droit à une bonification de 2 fr. par titre.

Les obligations seront cotées à la Bourse de Paris

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE Du Mardi 28 Juin au Samedi 2 Juillet

Au siège social, rue Vivienne, 53; A PARIS: Et chez M.E. LE PELLETIER et C^e, banquiers, rue de Provence, 82.

DANS LES DÉPARTEMENTS: chez tous les banquiers correspondants.

On peut dès ce jour verser au crédit de M.M. E. LE PELLETIER et C^e, dans toutes les succursales de la BANQUE DE FRANCE;

Et par lettres chargées à l'adresse de M.M. E. LE PELLETIER et Cie, banquiers, 62, rue de Provence.

Tous coupons échéant en juillet et août sont acceptés comme espèces 264

COMMERCE

Dépêches télégraphiques reçues sur place.

Havre, samedi. (Dépêche de MM. Kablé et Cie, communiquée par M. Bulteau-Desbionnets.) Ventes, 1,000 b.; marché calme; Juillet, 115; autres, 114/115; Oomra, 92.50. Reste inchangé.

Liverpool, samedi. Dépêche de MM. Kablé et Cie, communiquée par M. Bulteau-Desbionnets. Inchangé. Ventes, 8 à 10,000 b.

HAVRE, vendredi 7 juillet 1870. — **Cotons.** — Le marché, ouvert encore languissant et avec prix irréguliers ce matin, s'est un peu remis depuis, et on a passablement raffermi sur la nouvelle que la révision du stock à Liverpool allait faire ressortir une diminution sensible. Des premières dépêches nous font savoir en effet cette après-midi que le stock a été trouvé de 554,000 b., soit avec réduction de 88,000 b. sur celui dit il y a huit jours. Les chiffres de semaine nous font défaut toutefois et l'on ne sait pas encore quelle est la diminution effective. En attendant des avis plus précis, le marché a été plus calme cette après-midi; mais on est plus ferme encore pour les Amériques, sur lesquels porteront en tout cas le gros de la diminution. Il faut voir le très-ordinaire Louisiane à 116 fr., le terme à acheteurs sur juillet à 113 fr. 50 des mois suivants à 115 fr., des Oomra à 92 fr. 50, sans vendeurs à ces prix.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,665 b.

Au moment de mettre sous presse, les premières dépêches détaillées, de Liverpool nous parviennent, la diminution effective du stock est de 70,000 b. Amérique, mais il y a quelques excédents pour d'autres sortes qui laissent une balance de 58,000 b. en diminution totale.

Laines. — Bonne demande aux pleins coups, et on note encore 120 b. Buenos-Ayres saint, de 150 à 162 fr. 50.

BOURSE DE LILLE. Cours du 1 juillet 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Lille 1860. J. A. 1865. . . 103 ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864. . . 92 75 ..
Lille 1868, libérées. . . 515 ..
Lille à Béthune, oblig. . . 320 ..
Armentières. . . 503 ..
Roub.-Tourcoing (R. à 50. . . 43 ..

VALEURS LOCALES.

Caisse comm. de Lille, Verley, Decroix. . . 586 25
Crédit industriel du Nord. . . 515 ..
Caisse Pérot et Comp. . . 600 ..
Compagnie le Nord incendie 20 fr. p. . . 1300 ..
Gaz de Wazemmes à . . . 1520 ..
n . . . 1125 ..
Comptoir Devilder et C^e. . . 525 ..
Caisse comm. de Roubaix. . . 566 25
Lille à Béthune, actions. . . 495 ..
Aniche (le douzième)
Azincourt. . . 522 50
Auchy-au-Bois
Bully-Grenay anç. 450 ..
Bruay. . . 3080 ..
Campagnac. . . 450 ..
Carvin . . . 940 ..
Courrières. . . 10075 ..
Douvrin, anc.
Douvrin nouv. 1864
Escarpelle. . . 1300 ..
Epinac.
Ferfay. . . 1300 ..
Fiennes et Harding.
Lens. . . 9200 ..
Liévin. . . 1550 ..
Meurchin. . . 1045 ..
Vicoigne-Noux. . . 5410 ..
Vendin.
Thiv. et Fresnes (M.)

COURS DES HUILES À LILLE.

HUILES l'hectolit.	GRAINES l'hectolit.	TOURTEAUX l'hectolit.
Colza.	28 à 32 ..	1850 à 19 50
Colza ép.
Colza en fûts.	34 à 37
Lin en fûts.	88
Lin en tonnes.	89 50	..
Caméline.	22 26
Chanvre.	18 ..	1750 à 16 50
Lin du p.	27 29
Lin gr. et.	26 28 ..	28 ..

BOURSE DE PARIS DU 1 Juillet, 1870

Huile de colza. — Fermes
Huile de lin. — Sans variations
Farines. — En hausse
Huiles (les 100 k. b. bar.)
Colza tous fûts. 165 ..
Colza en tonnes. 166 50
Colza ép. en ton. 174 50
Lin en fûts. . . 88 ..
Lin en tonnes. . 89 50
Sucre les (100 k.)
Titre saccharim. 68 25
Blancs, droits 45, 78 25
Sucre Fariné (100k.)
Bonne sorte. . . 132 ..
Belle sorte. . . 133 50
Certific. de sortie 48 ..
Mélasse indig. (100 k.)
de fabrication. . . 14 ..
Raffinerie. 18 ..

COURS COMMERCIAUX DE LA PLACE DE PARIS

HUILE DE COLZA les 100 kilogrammes
Courant du mois. 117 75
Août. 114 50
4 derniers mois. 111 ..
4 premiers mois. 110 ..

HUILE DE LIN
Courant du mois. 88 ..
Août. 89 ..
4 derniers mois. 91 ..

MARCHÉ DE CAMBRAI DU 30 Juin

GRAINES	Colza mars.	Caméline.	Lin.
Eillette. . . 39
Colza 1869. 38

ANNONCES

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pavée, n° 32

ROUBAIX
avenue de l'Impératrice, contre la rue du Moulin de Roubaix
473 mètres carrés environ de **TERRAIN** à bâtir **A Vendre**
en totalité ou en six lots
Ce terrain est tenu en emphytéose des hospices de Roubaix jusqu'au 1^{er} octobre 1924.
Le lundi 4 juillet 1870, à 3 h. de relevée en son étude, M^e TACQUET procédera à l'adjudication publique dudit terrain.
Voir le plan sur les affiches. 238

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX, place du Trichon
TOUTE UNE **PROPRIÉTÉ**
composée de bâtiments, à usage de neuf habitations, dont deux front à la place du Trichon n° 7 et 9, et de tout le terrain en dépendant; **A vendre**
pour en jouir de suite.
Le jeudi 7 juillet 1870, à 3 heures de relevée, M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente dudit bien.
S'adresser pour tous renseignements audit notaire COTTIGNY. 249

Etudes de M^e DILD'COUE, notaire à Lille, et M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

VILLE DE ROUBAIX
Rue de l'Alouette, n° 20 et 22
2 MAISONS
avec un grand atelier à usage de mécanicien ci-devant exploité par le sieur Jean Kinck.

A vendre
par suite de décès, en un ou deux lots, pour en jouir de suite.
L'an 1870, le mercredi 13 juillet, 3 heures de relevée, en l'étude de M^e DELEDCQUE, sise à Lille rue du Palais, n° 13, il sera procédé à l'adjudication publique desdits immeubles.
L'adjudicataire aura le droit de reprendre pour un prix fixé à l'avance tout le matériel industriel et les marchandises existant dans l'atelier. 271

Etudes de M^e HOUZE et LEFRANCOY avoués à Lille

ROUBAIX
TERRAIN
propre à bâtir
contenant 2,068 mètres carrés, tenant à l'avenue de l'Impératrice, à une rue projetée, à M. Henry Bossut, et à M. Mouton. **A Vendre**
Le mercredi 6 juillet 1870, à l'audience des criées du tribunal civil de Lille, onze heures du matin, sur la mise à prix de 20,000 fr. 276